

BREF DE N. S. P. LE PAPE.

LE SAINT ROSAIRE

LEON XIII, PAPE

*Ad perpetuam rei memoriam*

Bien que ce salutaire *esprit de prière*, grâce et gage tout ensemble de la miséricorde divine, que Dieu a promis autrefois de répandre sur “ la maison de David et sur les habitants de Jérusalem, ” ne manque jamais dans l’Eglise catholique, il semble cependant exciter plus vivement les âmes alors que les hommes redoutent comme immédiat ou menaçant un grand péril pour l’Eglise ou l’Etat. En effet, aux heures d’inquiétude, la foi et la piété envers Dieu sont d’ordinaire plus excitées, parce que moins on voit paraître de secours humains en vue des événements, plus on comprend la grande nécessité du patronage céleste.

C’est ce que nous avons pu remarquer récemment lorsque, ému des longues amertumes de l’Eglise et de la difficulté des temps où nous sommes, Nous avons fait appel à la piété des chrétiens par Notre lettre encyclique, où Nous décrétions que la vierge Marie devait être vénérée et implorée pendant tout le mois d’octobre par la sainte dévotion du Rosaire. Nous savons, en effet, qu’on a obéi à Notre volonté avec un zèle et une ardeur dignes de la sainteté du fait et de la gravité des motifs. Et ce n’est pas seulement en Notre Italie, mais dans toute la terre, qu’on a prié pour l’Eglise catholique et pour le salut public ; partout les évêques, avec leur autorité, le clergé, par son exemple et son œuvre, ont présidé à ces grand honneurs rendus à l’envi à la Mère de Dieu.

Certes, nous avons reçu une admirable joie de ces multiples témoignages d’une piété déclarée ; les temples ornés avec plus de magnificence ; les processions faites en grande solennité ; l’assiduité du peuple aux réunions sacrées, aux offices, aux prières quotidiennes du Rosaire. Nous ne voulons pas omettre ce que Nous avons appris avec émotion de quelques endroits, où a sévi plus cruellement la tempête déchainée par notre siècle, et où s’est manifestée une telle ferveur de piété, que des particuliers ont mieux aimé, dans les choses où cela leur était permis, suppléer par leur propre ministère au manque de pasteurs, plutôt que de ne pas faire entendre dans leurs temples les prières ordonnées.

Aussi, tandis que Nous consolons Notre douleur des maux présents par l’espoir de la bonté et de la miséricorde divine, Nous comprenons qu’il faut inculquer dans l’âme de tous les fideles ce que les Lettres sacrées en divers endroits déclarent spécialement ; c’est-à-dire que dans toute vertu et aussi dans celle qui consiste à prier Dieu, ce qui importe le plus, c’est surtout la perpétuité et la constance.